

PROGRAMME LOCAL
DE PRÉVENTION
**DES DÉCHETS
MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS**

PROJET
**Plan d'actions
2018 > 2024**

toulouse
métropole

en grand !



AXE D – POURSUIVRE L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DE TOULOUSE MÉTROPOLE ET DES COMMUNES ADHÉRENTES.....	22
Action D1 – Accompagner les services de la métropole et des communes adhérentes à déployer un plan de réduction du papier	23
AXE E – DONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX OBJETS.....	24
Action E1 – Poursuivre et améliorer la collecte des textiles usagés	25
Action E2 – Maintenir les zones de réemploi sur les déchèteries de Toulouse Métropole	26
Action E3 – Organiser des collectes de proximité des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	27
Action E4 – Étudier les modalités d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des encombrants sur Toulouse Métropole	28
Action E5 – Mettre en œuvre les préconisations de l'étude d'harmonisation et d'optimisation des encombrants.....	29
AXE F – FACILITER L'ADHÉSION AUX GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS	30
Action F1 – Poursuivre la distribution de l'autocollant « Stop Pub ».....	32
Action F2 – Proposer aux écoles et aux communes des animations pour sensibiliser les enfants.....	33
Action F3 – Accompagner la mise en place d'une opération « Familles Zéro déchet ».....	34
Action F4 – Former des acteurs du territoire aux enjeux de la réduction des déchets	35
Action F5 – Participer aux événements « grand public » organisés sur le territoire.....	36
Action F6 – Sensibiliser les habitants aux déchets dangereux.....	37

AVANT PROPOS



La volonté de Toulouse Métropole est de faire un **PLAN D' ACTIONS 2018-2024** qui évolue dans le temps en fonction des opportunités qui se présenteront pour développer de nouvelles actions non planifiées initialement.

Dans un premier temps le plan d'actions ne comprendra que les actions déjà engagées ou en cours de construction.



LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE TOULOUSE MÉTROPOLE

INTRODUCTION

Après un premier plan d'actions de 5 ans (2012-2017) qui a permis une diminution de 19 kg la production d'ordures ménagères et assimilées de ses habitants, Toulouse Métropole souhaite poursuivre son action et répondre à ses obligations de mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Ce nouveau plan d'actions prévoit la poursuite d'actions déjà engagées dans le précédent programme : compostage individuel, en gestion partagée, en restauration collective, lutte contre le gaspillage alimentaire, stop pub, collecte des textiles usagés, animations scolaires... ; et le développement de nouvelles actions pour répondre aux objectifs de réduction des collectes de déchets verts et d'encombrants en porte à porte et des déchets apportés en déchèteries.

Ce nouveau plan d'actions se compose de 6 axes :

- Axe A – Biodéchets – lutter contre le gaspillage alimentaire**
- Axe B – Biodéchets – Proposer à chaque habitant une solution pour trier ses biodéchets**
- Axe C – Favoriser la gestion in situ des déchets verts et promouvoir le jardinage écologique**
- Axe D – Poursuivre l'éco-exemplarité de Toulouse Métropole et des communes adhérentes**
- Axe E – Donner une deuxième vie aux objets**
- Axe F – Faciliter l'adhésion aux gestes de réduction des déchets**

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de quoi parle-t-on ?

Il s'agit des déchets produits par les ménages et composés des ordures ménagères, des emballages et papiers, du verre, des déchets verts, des encombrants et des déchets déposés en déchèteries.

OBJECTIFS



Objectifs qualitatifs

- Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets
- Faire émerger des actions sur le territoire
- Développer des relais et des partenariats

Objectifs quantitatifs

- - 11 % de DMA/hab en 2024 par rapport à 2010, soit une production de 420 kg/habitant. Objectif basé sur les objectifs du plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Occitanie qui prévoit - 13 % en 2025.

INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE



Évolution de la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant par rapport à 2010

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-5%	-	-	-	-	-	-	-

Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à 2010

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	-	-1%	-3 %	-5 %	-7 %	-9 %	-11 %
Résultats	- 1 %	-	-	-	-	-	-	-

Effectifs de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) travaillant sur la prévention des déchets

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	5,4 ETP	-	-	-	-	-	-	-

Coût de la prévention des déchets rapporté à chaque habitant

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	0,7 €	€	€	€	€	€	€	€

Population SINOE (nombre d'habitants sur Toulouse Métropole)

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	774 336	-	-	-	-	-	-	-

AXE A

BIODÉCHETS* – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En France, 10 millions de tonnes de produits alimentaires pour l'alimentation humaine sont perdus ou gaspillés chaque année. Ces pertes se répartissent à :

- 32% sur la production
- 21% sur la transformation
- 14% sur la distribution
- 33% sur la consommation

En plus de représenter un prélèvement inutile de ressources, des émissions de CO₂ et des pertes financières, le gaspillage alimentaire soulève des préoccupations éthiques.

C'est pourquoi les pouvoirs publics ont décidé de faire de l'année 2014 une année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire. Au niveau français, un pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire a été signé en 2013 et a été renouvelé en 2016. La lutte contre le gaspillage alimentaire a également été intégrée au Plan National pour l'Alimentation et au Programme National de Prévention des Déchets.

C'est dans ce cadre à la fois réglementaire et d'actions nécessaires que Toulouse Métropole s'est engagée depuis 2014 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Un bilan a été fait sur le travail déjà réalisé par la métropole sur le sujet afin de définir un nouveau plan d'actions. Des partenaires pouvant relayer les messages de lutte contre le gaspillage et les associer à d'autres messages sur l'alimentation et la nutrition, ont été identifiés.

Toulouse Métropole va poursuivre son travail contre le gaspillage alimentaire d'une part en sensibilisant les habitants aux travers de différents outils (livret, stands, astuces ...) et d'autre part en apportant un accompagnement aux communes qui souhaitent agir contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Développer une culture commune sur le gaspillage alimentaire sur le territoire de la métropole
- Associer les messages de lutte contre le gaspillage alimentaire aux messages de gestion des biodéchets
- Sensibiliser les acteurs et accompagner le changement de comportement pour réduire le gaspillage alimentaire

Objectifs quantitatifs

- -3,5 kg/habitant de gaspillage alimentaire en 2024



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE

Effectifs de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisés annuellement sur cet axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	0,8 ETP	-	-	-	-	-	-	-

Coût annuel de l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	47 555 €	-	-	-	-	-	-	-

* Biodéchets : Il s'agit des déchets organiques issus des ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires...) et des déchets verts du jardin (taille de haie, tonte de gazon...)

- Réalisée
- ⊘ Planifiée

Action A1

Accompagner les communes à la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire

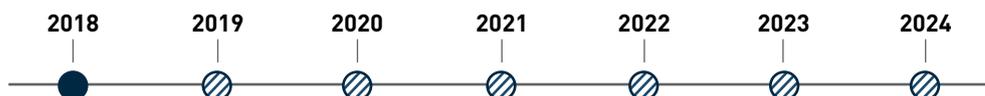


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DÉSCRIPTIF

La restauration collective constitue un gisement important de déchets alimentaires facilement évitables. Les pertes sont constatées à différents niveaux (restes d'assiette, restes de services non réutilisables, pain tranché non consommé). De plus, le cadre réglementaire incite ces structures à réduire leurs déchets fermentescibles (par obligation de plan de lutte contre le gaspillage alimentaire ou valorisation des biodéchets).

Toulouse Métropole propose donc un accompagnement aux communes volontaires qui se déroule de la façon suivante :

- Étape 1 – Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic
- Étape 2 – Choix par la commune de 3 actions à mettre en place
- Étape 3 – Formalisation des actions
- Étape 4 – Soutien à la mise en place des actions
- Étape 5 – Bilan des actions 6 mois après la fin de l'accompagnement



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Soutenir et développer les volontés ou démarches existantes sur la thématique
- Impulser et motiver les communes à mettre en place une démarche
- Sensibiliser les élèves à la thématique du gaspillage alimentaire

Objectifs quantitatifs

- 15 communes accompagnées d'ici 2024
- -10% de gaspillage alimentaire dans les communes accompagnées



**INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION**

Nombre de communes accompagnées en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	12	14	16	18	20	22	23
Résultats	8	-	-	-	-	-	-	-

Taux moyen de réduction du gaspillage alimentaire dans les communes accompagnées								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	-	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action A2

Organiser des temps d'échanges avec les communes autour de la thématique du gaspillage alimentaire

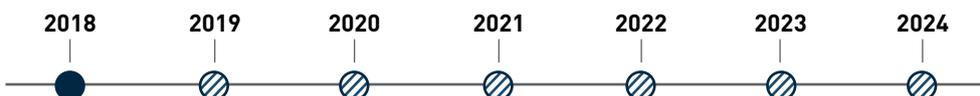


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

La mise en place d'une démarche de réduction du gaspillage alimentaire suscite dans les communes de nombreuses interrogations. Les temps d'échanges organisés par Toulouse Métropole sont très appréciés par les professionnels présents, motivant ainsi leur implication. De plus chaque commune a capitalisé, par expérience, de nombreuses connaissances, pouvant aider à la résolution de problèmes rencontrés ailleurs.

Toulouse Métropole compte donc poursuivre ces temps d'échanges démarrés dans le précédent plan d'actions en augmentant leur fréquence : 2 fois par an, et en les ouvrant également à la thématique de la gestion des biodéchets.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Favoriser les échanges entre professionnels des communes sur leur démarche anti-gaspi et les difficultés associées
- Identifier et pallier les problématiques communes rencontrées
- Motiver de nouvelles dynamiques par effet de groupe
- Communiquer sur les aides fournies par Toulouse Métropole

Objectifs quantitatifs

- 2 échanges par an
- 10 communes mobilisées à chaque échange



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de réunions organisées annuellement								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	2	2	2	2	2	2	2
Résultats	1	-	-	-	-	-	-	-

Nombre moyen de communes présentes à chaque réunion								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	8	10	10	10	10	10	10
Résultats	10	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ⊘ Planifiée

Action A3

Mettre à disposition des communes et des écoles la mallette de jeux « Trop Moche mais Trop Bon »

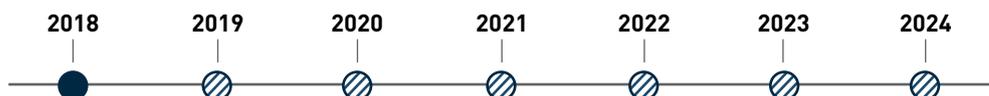


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

Toulouse Métropole a été sollicitée à en 2014 par la structure CISALI* pour participer à un projet sur la consommation de légumes par les enfants. Le projet « Trop Moche mais Trop Bon » a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projets national du Plan National de l'Alimentation 2014.

L'objectif de ce projet est de travailler sur les processus d'acceptation des légumes par les enfants de 6 à 11 ans. Sa finalité a été la conception d'une mallette ludo-pédagogique intégrant tout un ensemble d'activités et différents parcours de sensibilisation.

En 2017, Toulouse Métropole a édité cette mallette à 37 exemplaires et la met à disposition des communes, sous conditions d'être formé à son utilisation et de respecter la charte d'utilisation.

En 2017, 2 sessions de formation ont été proposées aux communes.

De nouvelles formations seront organisées sur la durée du programme.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Favoriser l'acceptation des légumes par les enfants et par conséquent réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire
- Aider les communes à sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire en leur mettant à disposition des outils

Objectifs quantitatifs

- 37 communes formées à l'utilisation de la mallette



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de communes formées à l'utilisation de la mallette en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	17	21	25	29	33	37	37
Résultats	11	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de sessions de formation en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	2	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de mallettes sorties par an

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	7	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action A4

Récupérer les invendus de la restauration pour du don alimentaire sur le festival Rio Loco

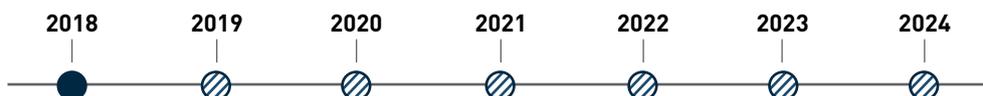


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Depuis 1995, Rio Loco est un rendez-vous incontournable de l'été toulousain. Sa fréquentation est évaluée à 100 000 personnes.

Le festival s'engage chaque année dans une démarche éco-responsable et solidaire, dans son organisation comme dans ses partenariats. Rio Loco a ainsi déjà produit 7 fois moins de déchets et ce, malgré une fréquentation toujours en hausse !

Depuis 2016, des zones de dons à destination des restaurateurs, du catering et des loges des artistes, sont installées afin de recueillir les denrées non consommées. Ces produits sont ensuite redistribués à des associations.



OBJECTIF

Objectif qualitatif

- Sensibiliser tous les intervenants aux enjeux du gaspillage alimentaire



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de repas redistribués								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	358	-	-	-	-	-	-	-

Quantité de biodéchets détournés des ordures ménagères								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	955 kg	-	-	-	-	-	-	-

AXE B

BIODÉCHETS* – PROPOSER À CHAQUE HABITANT UNE SOLUTION POUR TRIER SES BIODÉCHETS

Les biodéchets sont encore très présents dans les ordures ménagères résiduelles des habitants de Toulouse Métropole. Leur incinération a un impact économique et environnemental qui pourrait être évité s'ils étaient réorientés vers le sol sous forme d'amendement. De plus la loi de Transition Énergétique Pour une Croissance Verte fixe comme objectifs :

- de développer la valorisation matière et notamment organique
- de faire progresser le tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de biodéchets d'ici 2025.

Pour ce dernier point, les collectivités ont l'obligation de définir des solutions techniques de compostage de proximité ou de collectes séparées de biodéchets.

Depuis 2011, la métropole s'emploie à développer le compostage des biodéchets, que ce soit au niveau des maisons individuelles, de l'habitat collectif ou encore des cantines scolaires. Cette action doit être poursuivie et renforcée pour arriver à répondre aux obligations de la loi de Transition Énergétique Pour une Croissance Verte.

En complément du travail mené sur le compostage une étude doit être réalisée pour analyser les différentes techniques de collectes des biodéchets qui existent et définir ce qui pourrait être transposable sur la métropole afin d'envisager un scénario permettant à chaque habitant d'avoir une solution de tri à la source de ses biodéchets.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Répondre aux obligations de la loi de Transition Énergétique
- Favoriser le retour au sol de la matière organique

Objectifs quantitatifs

- 4 kg de biodéchets/habitant supplémentaires détournés des ordures ménagères résiduelles vers le compostage en 2024
- 22 780 nouveaux foyers de la métropole pratiquant le compostage en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE

Quantité de biodéchets supplémentaires compostés par habitant								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	-	-	-	-	-	-	4 kg
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	

Nombre de foyers supplémentaires pratiquant le compostage en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	2 860	6 080	9 520	13 160	17 130	21 240	22 780
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Coût annuel de l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	315 433 €	-	-	-	-	-	-	-

Effectif de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisé sur l'axe annuellement								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	3 ETP	-	-	-	-	-	-	-

* Biodéchets : Il s'agit des déchets organiques issus des ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires...) et des déchets verts du jardin (taille de haie, tonte de gazon...)

-  Réalisée
-  Planifiée

Action B1

Renforcer le compostage individuel

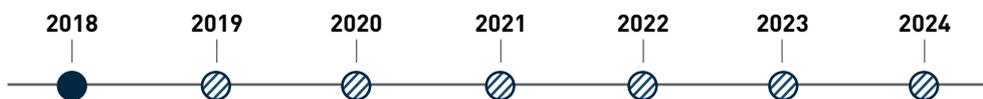


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Les opérations de distribution de composteurs sont des actions qui existent depuis près de 15 ans sur le territoire de la métropole et qui ont donc logiquement été intégrées dans le précédent plan d'actions.

Toulouse Métropole met à disposition, contre participation financière de 15 € ou 25 €, des composteurs aux habitants. Les personnes ayant réservé un composteur sont invitées à le retirer sur une des sessions de distributions organisées sur le territoire de la métropole. Elles peuvent, au moment de la distribution, bénéficier si elles le souhaitent, d'un temps de formation à la pratique du compostage.

Les distributions peuvent avoir lieu sur des sites récurrents (au nombre de 5) ou sur des points exceptionnels mis en place en partenariat avec des communes volontaires.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Sensibiliser les habitants au cycle de la matière organique
- Sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire
- Améliorer le tri des biodéchets des personnes pratiquant déjà le compostage

Objectif quantitatif

- 15 200 foyers supplémentaires équipés de composteurs en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de nouveaux foyers compostant en cumulé par rapport à 2017

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	1 950	4 000	6 050	8 150	10 450	12 750	15 200
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Taux d'équipement des maisons individuelles en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	18,6 %	-	-	-	-	-	-	-

Quantité de biodéchets supplémentaires détournés de la poubelle d'ordures ménagères en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	214 t	224 t	449 t	679 t	930 t	1 182 t	1 450 t
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action B2

Développer le compostage collectif en pied d'immeuble

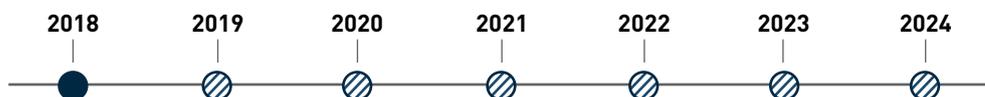


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Depuis 2013 un travail est engagé par Toulouse Métropole pour développer le compostage en pied d'immeuble. La métropole propose un accompagnement des sites collectifs qui souhaitent mettre en place des composteurs en gestion partagée. Un certain nombre de pré-requis sont nécessaires pour que l'accompagnement du projet soit réalisé :

- être porté par des résidents qui en assureront la gestion
- regrouper au minimum 2 foyers référents et 5 foyers participants
- installer un composteur sur le domaine privé et disposer d'un espace en pleine terre de 10 m² minimum
- disposer avant l'installation de l'accord du gestionnaire de la résidence
- disposer d'un potentiel sur place de végétaux de jardins

Si ces conditions sont réunies, Toulouse Métropole accompagne alors le projet. Cet accompagnement se déroule en 3 phases :

- une première phase correspondant à une visite du site et la validation de la faisabilité du projet selon les conditions requises
- une deuxième phase qui est la mise en place du projet
- une troisième phase qui permet d'assurer le suivi et la consolidation de l'opération par la réalisation de visites d'étapes techniques afin de favoriser la transmission du savoir-faire sur la pratique du compostage

Cet accompagnement est poursuivi dans ce nouveau plan d'actions.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Sensibiliser les habitants au cycle de la matière organique
- Sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire
- Améliorer le tri des biodéchets des personnes pratiquant déjà le compostage

Objectifs quantitatifs

- 540 nouvelles résidences équipées en 2024 par rapport à 2017
- 8330 nouveaux foyers participants par rapport à 2017



**INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION**

Nombre de sites supplémentaires équipés en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	185	250	325	410	505	610	725
Résultats	130	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de nouveaux foyers participants en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	770	1 680	2 730	3 920	5 250	6 720	8 330
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

-  Réalisée
-  Planifiée

Action B3 Déployer le compostage en jardin public

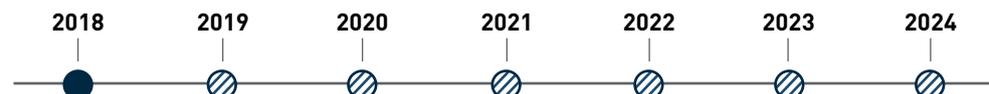


PORTEUR

Toulouse Métropole en partenariat avec les associations d'habitants **Silicon Deniers** et **Collectif compostage du Grand Rond**



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Une partie des habitants de Toulouse Métropole n'ont pas d'espaces verts au niveau de leur logement pour leur permettre de faire du compostage. C'est pour cela qu'en 2013, un site de compostage en jardin public a été lancé sur le jardin Royal à Toulouse. Ce site ayant rapidement atteint ses limites, de nouveaux sites ont été lancés sur les jardins du Grand Rond et des Plantes à proximité. Cette action n'émanait pas d'une demande d'habitants. Donc, contrairement au compostage en pied d'immeuble, la gestion des sites fut portée par les services de la métropole, fonctionnement qui atteignit rapidement ses limites.

En 2016, suite à la sollicitation d'une association de quartier sur Toulouse, un nouveau site de compostage en jardin public a été mis en activité, mais avec un mode de gestion différent, puisque c'est l'association qui assure la gestion du site avec le soutien logistique de Toulouse Métropole. Une convention tri partite a été signée entre les différents partenaires : l'association, Toulouse Métropole et la commune.

Il est nécessaire de poursuivre cette action pour répondre à la demande des habitants et aux obligations de la loi de Transition Énergétique.

Une réflexion doit être menée pour trouver une solution adaptée à la pérennisation de ces sites.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Sensibiliser les habitants au cycle de la matière organique
- Sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire
- Améliorer le tri des biodéchets des personnes pratiquant déjà le compostage

Objectifs quantitatifs

- 40 jardins supplémentaires équipés en 2024 par rapport à 2017
- 196 foyers supplémentaires participants en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de sites équipés en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	5	10	17	22	31	40	45
Résultats	5	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de foyers supplémentaires participants en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	-	260	600	940	1 280	1 620	1 960
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action B4

Accompagner les communes dans la gestion de leur biodéchets de restauration scolaire

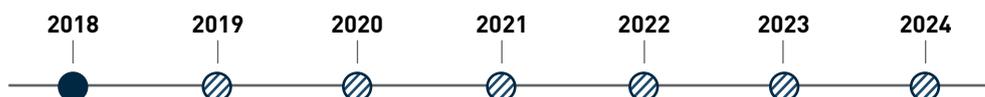


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

La restauration collective constitue un gisement important de déchets alimentaires facilement évitables, constatés à différents niveaux (restes d'assiette, restes de services non réutilisables, pain tranché non consommé). De plus, le cadre réglementaire incite ces structures à réduire leurs déchets fermentescibles (par obligation de plan de lutte contre le gaspillage alimentaire ou valorisation des biodéchets). Toulouse Métropole propose donc un accompagnement soit à la mise en place de compostage des biodéchets de la cantine, soit à la mise en place du tri en vue d'une collecte, aux communes volontaires.

Pour le compostage l'accompagnement se déroule de la façon suivante :

- Étape 1 – Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic
- Étape 2 – Définition du cadre technique et organisationnel du compostage
- Étape 3 – Dimensionnement et suivi du compostage
 - Formation des agents au compostage
- Étape 4 – Bilan et suivi de l'action 6 mois après la fin de l'accompagnement

Pour les autres formes de gestion des biodéchets l'accompagnement est celui-ci :

- Étape 1 – Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic
- Étape 2 – Choix par la commune de l'action à mettre en place
- Étape 3 – Formalisation de l'action
- Étape 4 – Soutien à la mise en place de l'action par la commune
- Étape 5 – Bilan des actions 6 mois après la fin de l'accompagnement



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Soutenir et développer les volontés ou démarches existantes sur la thématique
- Motiver les communes à mettre en place une démarche de gestion des biodéchets
- Sensibiliser les élèves à la thématique de la valorisation des biodéchets

Objectif quantitatif

- 10 communes supplémentaires accompagnées en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de communes accompagnées en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	10	12	13	15	16	17	18
Résultats	8	-	-	-	-	-	-	-

Quantité de biodéchets supplémentaires détournés des ordures ménagères en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	12 t	24 t	30 t	42 t	48 t	54 t	60 t
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- Planifiée

Action B5

Développer et animer un réseau de référents compostage collectif sur le territoire de Toulouse Métropole



PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Afin de maintenir la dynamique de compostage en gestion partagée sur le territoire, un travail a été engagé en 2014 pour créer un réseau de référents. Plusieurs objectifs sont associés à ce réseau :

- mise en relation des référents de sites afin qu'ils puissent échanger entre eux sur leur pratique et apporter des réponses à ceux qui rencontrent des difficultés
- être des relais sur les messages de réduction des déchets et de compostage
- pérenniser la dynamique collective
- transmettre le savoir-composter sur les sites de compostage de proximité et de façon plus large sur le territoire de la collectivité.

Ces référents sont un intermédiaire entre leurs voisins et Toulouse Métropole et forment une équipe qui a pour rôles :

- d'assurer une surveillance du processus et de la qualité du compost,
- d'informer, coordonner, planifier...,
- de participer aux étapes techniques du suivi (brassages, humidification...),
- de créer de la convivialité autour de cette opération.

Toulouse Métropole a développé des outils afin d'animer ce réseau et de donner des clefs d'autonomie aux référents : annuaire des référents, groupe de discussion, lettre d'information, rencontres du réseau.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Maintenir la dynamique du compostage sur le territoire

Objectifs quantitatifs

- 2 rencontres par an
- 20 participants en moyenne par rencontre



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de rencontres par an								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	2	2	2	2	2	2	2
Résultats	2	-	-	-	-	-	-	-

Nombre moyen de participants par rencontre								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	20	20	20	20	20	20	20
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ⊘ Planifiée

Action B6

Étudier les opérations de collecte des biodéchets existantes et définir des actions transposables à la métropole



PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

La loi de Transition Énergétique impose à ce que d'ici 2025 chaque habitant ait à sa disposition une solution pour trier à la source ses biodéchets. Toulouse Métropole a déjà engagé des actions dans ce sens avec le développement du compostage individuel ou en gestion partagée. Toutefois la métropole a bien conscience que ces opérations d'une part ont besoin d'être développées, notamment pour le compostage de proximité et que d'autre part ne peuvent pas répondre à toutes les situations.

Il est donc prévu de réaliser une étude afin :

- de faire l'analyse des actions menées en France ou à l'étranger sur ce sujet, en analyser les facteurs de succès (ou d'échec) et les potentialités d'un éventuel déploiement sur le territoire de Toulouse Métropole.
- d'identifier le gisement concerné (en excluant les professionnels)
- de proposer la mise en œuvre d'actions concrètes (déploiement d'actions existantes sur le territoire, nouvelles actions, aide au développement d'actions portées par d'autres etc.)



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- répondre aux objectifs de la loi de Transition Énergétique
- définir un ou plusieurs scénarios pour le tri à la source des biodéchets

AXE C

FAVORISER LA GESTION IN SITU DES DÉCHETS VERTS ET DÉVELOPPER LE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

Bien que valorisé, le flux croissant de déchets verts pose des problèmes en termes de gestion globale des déchets (installations de traitement saturées) et de maîtrise des coûts.

Cette augmentation constitue un frein dans l'atteinte des objectifs de la loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte et une difficulté majeure dans la réduction attendue de -10% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant.

Le jardinage au naturel et le jardinage pauvre en déchets sont des démarches qui s'inscrivent pleinement dans une logique de développement durable. Cela concerne également des solutions alternatives aux pesticides, la pratique du paillage, la fertilisation avec des produits naturels, l'herbicyclage (non ramassage des tontes), l'utilisation d'espèces locales adaptées à leur milieu...



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Réduire la nocivité des déchets produits
- Favoriser le retour au sol de la matière organique

Objectif quantitatif

- -10kg de déchets verts collectés en porte à porte ou en déchèteries en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE

Ratio de collectes en porte à porte et en déchèteries des déchets verts par habitant								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	59 kg/hab	57 kg/hab	55 kg/hab	53 kg/hab	51 kg/hab	50 kg/hab	49 kg/hab
Résultats	59 kg/hab	-	-	-	-	-	-	-

Effectif de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisé annuellement sur l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Coût annuel de l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action C1

Faire émerger des actions favorisant la gestion in situ des déchets verts par des appels à projets

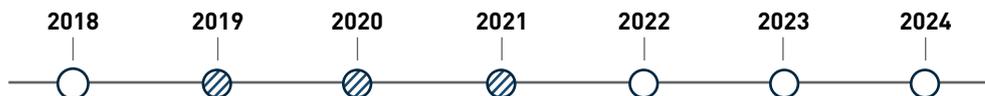


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

Toulouse Métropole souhaite s'appuyer sur des acteurs du territoire pour faire émerger des solutions à destination des habitants pour les aider à gérer sur place leurs déchets verts et les inciter à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires.

Pour ce faire, le format d'un appel à projets semble pertinent pour soutenir des porteurs de projets.

Cet appel à projets a pour vocation de promouvoir les solutions de prévention et de valorisation des déchets verts permettant ainsi de maîtriser les flux, limiter leurs impacts liés au brûlage à l'air libre des déchets verts et de profiter au mieux de cette ressource dans une logique de proximité et d'économie circulaire.



OBJECTIF

Objectif qualitatif

- Soutenir des actions et des acteurs du territoire



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de projets soutenus								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action C2

Étudier les modalités d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des déchets verts sur Toulouse Métropole

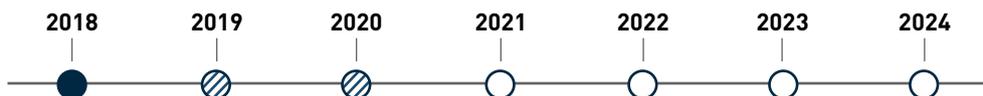


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Les modalités de collecte des déchets verts sur le territoire de la métropole sont très variables d'une commune à l'autre. De plus cette collecte, réalisée dans les conditions actuelles, est très accidentogène pour les agents de collecte. Il est donc important de revoir cette collecte et d'harmoniser son fonctionnement sur la métropole. Pour cela il sera nécessaire de réaliser une étude permettant d'analyser les enjeux de cette collecte, et de travailler avec tous les acteurs concernés sur la définition de nouvelles modalités de collecte.

Cette démarche transversale sera menée en coordination avec DECOSET au regard du réseau de déchèteries.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Réorganiser la collecte des déchets verts
- Travailler en concertation avec tous les acteurs

Objectifs quantitatifs

Ils seront fixés, fin 2018, avec l'ensemble des directions de Toulouse Métropole concernées. Cette démarche nécessitant un travail important de partage de l'état des lieux et du diagnostic avec les élus et les services. Le calendrier du projet sera adapté en conséquence.

Action C3

Mettre en œuvre les préconisations de l'étude d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des déchets verts

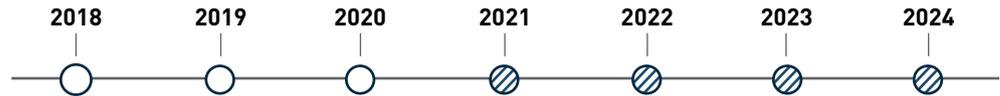


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESCRIPTIF

L'étude d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des déchets verts (Action C2) donnera un certain nombre d'orientations et de préconisations que la métropole mettra en place en concertation avec les services concernés et les communes adhérentes.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Harmoniser la collecte des déchets verts sur la métropole

Objectifs quantitatifs

À définir en fonction des préconisations de l'étude (Action C2)



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

A définir en fonction des préconisations de l'étude (Action C2)

AXE D

POURSUIVRE L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DE TOULOUSE MÉTROPOLE ET DES COMMUNES ADHÉRENTES

Toulouse Métropole, ainsi que les 37 communes de la métropole, sont également productrices de déchets. Il est normal que les collectivités participent à l'effort de réduction des déchets et qu'elles montrent l'exemple.

La loi de Transition Énergétique impose aux collectivités un certain nombre d'objectifs en matière de réduction et de valorisation des déchets produits afin de réduire leur impact

Les actions menées au sein de la collectivité sont autant d'occasions de sensibiliser les agents qui sont également des consommateurs.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Sensibiliser les communes à leur rôle en matière d'exemplarité pour la réduction des déchets
- Sensibiliser les agents à la réduction des déchets

Objectif quantitatif

- -1 kg/hab de déchets collectés



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE

<i>Effectif de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisé sur l'axe annuellement</i>								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	0,06 ETP							

<i>Coût annuel de l'axe</i>								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	21 943 €	-	-	-	-	-	-	-

- Action réalisée
- ◉ Action planifiée

Action D1

Accompagner les services de la métropole et des communes adhérentes à déployer un plan de réduction du papier

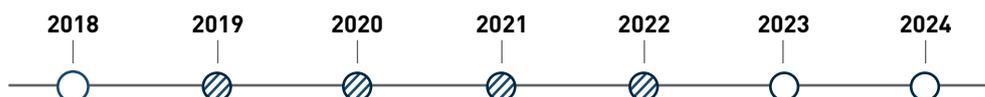


PORTEUR

Toulouse Métropole et les communes adhérentes



CALENDRIER



DESRIPTIF

La loi de Transition Énergétique impose une réduction de 30% de la consommation de papier de bureau des collectivités publiques avant 2020 et de mettre en place un plan de d'actions dans ce sens.

Sur Toulouse Métropole et la ville de Toulouse le nombre de copies a augmenté de +6% entre 2013 et 2015 (soit + 2 400 000 copies). Une caractérisation* des déchets des hôtels de villes menée sur 2 communes de la métropole a montré que les déchets sont composés à plus de 60% de papier.

Il est donc important de mener un travail de réflexion à l'échelle de la métropole et des 37 communes afin de mettre en commun les solutions.

Toulouse Métropole proposera donc d'organiser des temps d'échanges avec les communes et les services de la métropole pour faire le point de l'avancement de chacun et apporter une aide soit par un accompagnement individuel, soit par la mise à disposition d'outils.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Sensibiliser les communes et les services de la métropole à la réduction des déchets

Objectif quantitatif

- -30% de papiers consommés en 2024



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Quantité de papier évité en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de communes engagées dans un plan de réduction du papier en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

* Caractérisation : analyse du contenu des poubelles

AXE E

DONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX OBJETS

Allonger la durée de vie des produits ou de leurs composants permet d'alléger leur impact sur l'environnement en optimisant leur utilisation. Cela se traduit de plusieurs façons :

- pour les fabricants, augmenter la durée de vie totale de fonctionnement en augmentant leur qualité, la réparabilité, leur compatibilité et leur capacité à évoluer
- pour les consommateurs, consommer de façon plus raisonnable (suivant les besoins réels, en entretenant les produits, en les réparant si besoin, et en résistant aux effets de mode)
- Pour toutes les parties prenantes, en optimisant les usages et en favorisant le réemploi des objets

Augmenter la durée de vie des produits participe à la transition vers un modèle d'économie circulaire.

Deux lois vont dans le sens de l'augmentation de la durée de vie des objets :

- la loi 2014-344 relative à la consommation avec notamment l'obligation qui est faite aux vendeurs de porter à connaissance des consommateurs avant la vente de la période pendant laquelle ou de la date jusqu'à laquelle les pièces détachées sont disponibles sur le marché
- la loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte, qui définit l'obsolescence programmée et qui fixe pour objectif de développer le réemploi.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Favoriser le réemploi des objets
- Sensibiliser les habitants à la réparation, au réemploi et aux modes de consommations alternatifs (location, troc, échange, partage...)

Objectif quantitatif

- 7 kg/hab d'encombrants collectés en porte à porte ou en déchèteries en 2024 par rapport à 2017



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'AXE

Ratios de collectes en porte à porte et en déchèteries d'encombrants par habitant								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	34 kg	33 kg	32 kg	31 kg	30 kg	29 kg	28 kg
Résultats	35 kg	-	-	-	-	-	-	-

Coût annuel de l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	123 938 €	-	-	-	-	-	-	-

Effectif de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisé sur l'axe annuellement								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	0,05 ETP	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◌ Planifiée

Action E1

Poursuivre et améliorer la collecte des textiles usagés

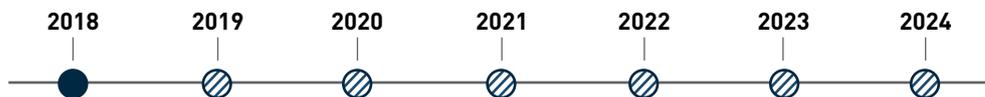


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESCRIPTIF

La collecte des textiles usagés sur le territoire de Toulouse Métropole a été lancée en 2013. Afin de compléter les points existants et atteindre les recommandations de l'éco-organisme Eco-TLC (1 point de collecte pour 2 000 habitants), un marché d'insertion, avec comme activité support la collecte des textiles, a été lancé en 2013. Ce marché a été renouvelé en 2016.

Le maintien à minima d'un point de collecte pour 2 000 habitants et le développement d'une communication notamment concernant les textiles abimés, déchirés, démodés seront nécessaires pour capter une partie des 9kg de textiles encore présents dans les ordures ménagères.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Réduire la quantité de textiles dans les ordures ménagères
- Favoriser le retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail

Objectif quantitatif

- +4,5 kg de textiles collectés / habitant



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de points de collecte installés sur la métropole

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	379	385	389	394	399	404	409
Résultats	357	-	-	-	-	-	-	-

Ratio de textile collecté par habitant

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	2,5 kg	3 kg	4 kg	5 kg	6 kg	6,5 kg	6,5 kg
Résultats	2,1 kg	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action E2

Maintenir les zones de réemploi sur les déchèteries de Toulouse Métropole



PORTEUR

Toulouse Métropole / La Glanerie



CALENDRIER



DESCRIPTIF

Depuis 2011 Toulouse Métropole soutient le chantier d'insertion La Glanerie et travaille avec pour développer le réemploi sur ses déchèteries. La Glanerie a formé des personnes (des « valoristes ») présentes sur 6 déchèteries de la Métropole pour récupérer les objets pouvant avoir une deuxième vie avant que les habitants ne les jettent dans les bennes. Ces objets sont ensuite nettoyés et remis en état dans les ateliers de la Glanerie et revendu dans l'une des deux boutiques.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- faire connaître les ressourceries/ recycleries aux habitants de Toulouse
- aider le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail

Objectif quantitatif

- détourner de 4 % les tonnages du tout venant vers le réemploi



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Part des déchets « tout venant » des déchèteries détournés vers le réemploi								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
Résultats	3,2 %	-	-	-	-	-	-	-

Quantité d'objets détournés des déchèteries de Toulouse Métropole								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	154 t	-	-	-	-	-	-	-

La Glanerie est une association à but non-lucratif. Son objectif est d'agir en faveur de la protection de l'environnement et de l'insertion socioprofessionnelle. La Glanerie est présente sur 6 déchetteries de Toulouse Métropole et collecte les objets dont les habitants souhaitent se débarrasser pour les réparer et les revendre dans deux magasins sur le territoire.

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action E3

Organiser des collectes de proximité des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE)

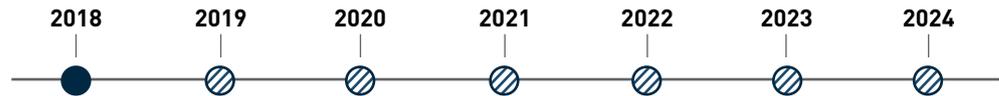


PORTEUR

Toulouse Métropole, Écosystème



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

Depuis 2015, en partenariat, avec l'éco-organisme Ecosystème, des collectes de proximité de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont organisées sur Toulouse. En moyenne 16 collectes sont réalisées par an réparties sur 8 sites différents.

Les DEEE collectés sont ensuite, en fonction de leur état, orientés vers le réemploi ou vers la dépollution et le recyclage.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Favoriser le réemploi des DEEE

Objectif quantitatif

- 1 000 t de DEEE collectés par an



**INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION**

Quantité de DEEE collectés en cumulé

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	1 059 t	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action E4

Étudier les modalités d’harmonisation et d’optimisation de la collecte des encombrants sur Toulouse Métropole

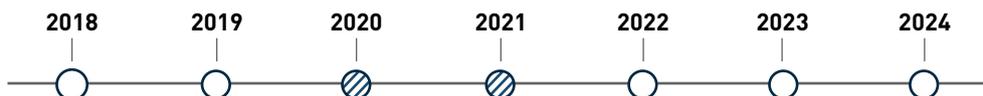


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

Les modalités de collecte des encombrants sur le territoire de la métropole sont très variables d’une commune à l’autre. De plus cette collecte, réalisée dans les conditions actuelles, est très accidentogène pour les agents de collecte. Il est donc important de revoir cette collecte et d’harmoniser son fonctionnement sur la métropole. Pour cela il sera nécessaire de réaliser une étude permettant d’analyser les enjeux de cette collecte, et de travailler avec tous les acteurs concernés sur la définition de nouvelles modalités de collecte. Cette démarche transversale sera menée en coordination avec DECOSET au regard du réseau de déchèteries.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Réorganiser la collecte d’encombrants avec les acteurs concernés

Objectif quantitatif

Ils seront fixés, fin 2018, avec l’ensemble des directions de Toulouse Métropole concernées. Cette démarche nécessitant un travail important de partage de l’état des lieux et du diagnostic avec les élus et les services. Le calendrier du projet sera adapté en conséquence.

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action E5

Mettre en œuvre les préconisations de l'étude d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des encombrants

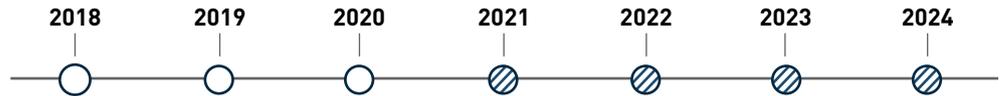


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

L'étude d'harmonisation et d'optimisation de la collecte des encombrants (Action E5) donnera un certain nombre d'orientations et de préconisations que la métropole mettra en place en concertation avec les services concernés et les communes adhérentes.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Harmoniser la collecte des encombrants sur la métropole

Objectif quantitatif

- A définir en fonction des préconisations de l'étude (Action E4)



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

A définir en fonction des préconisations de l'étude (Action E4)

AXE F

FACILITER L'ADHÉSION AUX GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Réduire ses déchets nécessite de changer un certain nombre d'habitudes de consommation. La consommation responsable est un mode de consommation durable qui vise à mieux satisfaire les besoins des consommateurs grâce à des biens et des services économes en ressources, moins polluants et contribuant au progrès social, mais aussi grâce à d'autres formes de dispositifs économiques. Elle intègre donc les actions qui visent à inciter les consommateurs à acheter en fonction de ses besoins réels, et à acheter mieux.

Pour ce faire, les citoyens doivent être informés sur toutes les actions mises à sa disposition. Il faut que l'application de ces actions lui semblent facile et lui apporte un bénéfice.

Depuis 2013, année de lancement du Programme Local de Prévention des Déchets (2012-2016), de nombreux outils de communication et de sensibilisation (animations scolaires, guides, pages Internet dédiées, jeux pédagogiques, campagnes de communication, etc.) ont été réalisés pour accompagner les actions menées par la collectivité et sensibiliser les habitants en matière de prévention des déchets.

Dans le cadre, du PLDMA et après 5 ans d'expérience, il s'agira pour Toulouse Métropole de : réviser ses outils quand cela s'avère nécessaire, renforcer la communication, continuer à diffuser les bonnes pratiques, créer de nouveaux outils et développer de nouveaux réseaux de diffusion.

L'ensemble des actions de communication et de sensibilisation devra combiner et remplir les 3 objectifs suivants :

- **Faire connaître** : « Le comment faire », c'est-à-dire : apporter des réponses opérationnelles concrètes avec des actions à la portée des citoyens.
- **Faire agir** : Accompagner le changement de comportement : faire de la réduction des déchets une norme sociale.
- **Prouver l'efficacité des actions** (Feed back) : Proposer des actions efficaces, éprouvées, réalistes et crédibles
 - Promouvoir les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de la réduction des déchets
 - Informer sur les résultats


OBJECTIFS**Objectifs qualitatifs**

- Augmenter le niveau de connaissance des gestes de la prévention des déchets en diffusant les bonnes pratiques
- Encourager le passage à l'acte en mettant en évidence les bénéfices issus du changement de comportement


**INDICATEURS
ET PARAMÈTRES
DE SUIVI DE L'AXE**

Coût annuel de l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	65 253 €	-	-	-	-	-	-	-

Effectif de l'équipe projet (ETP : équivalent temps plein) mobilisé sur l'axe								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	0,4 ETP	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action F1

Poursuivre la distribution de l'autocollant « Stop Pub »

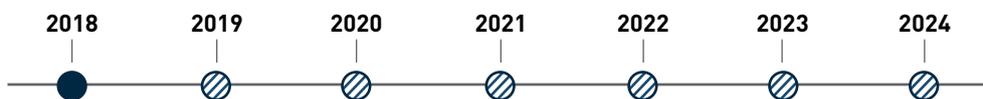


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESSCRIPTIF

L'autocollant « Stop Pub » a fait partie des premières actions lancées dans le cadre du premier plan d'actions sur la réduction des déchets de Toulouse Métropole (2012-2016). Dès juin 2013 des autocollants étaient disponibles dans les accueils des mairies des communes et dans les mairies annexes de Toulouse. Différents acteurs ont également été des relais pour la distribution des « Stop Pub ».

Une enquête téléphonique réalisée en 2016 indiquait que 34 % des boîtes aux lettres de la métropole étaient équipées.

Dans le cadre de ce nouveau plan d'actions, Toulouse Métropole va poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub, en travaillant à la recherche de nouveaux relais de diffusion.



OBJECTIF

Objectif quantitatif

- 44% des boîtes aux lettres équipées



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Taux d'équipement des boîtes aux lettres en autocollant								
Année	2016 ³	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	35%	36%	38%	40%	42%	43%	44%
Résultats	33%	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de relais diffusant l'autocollant en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	60	-	-	-	-	-	-	-

Quantité d'imprimés non sollicités évités en cumulé								
Année	2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	1 289 t	1 325 t	1 399 t	1 473 t	1 546 t	1 583 t	1 620 t
Résultats	969 t	-	-	-	-	-	-	-

3. Dernières données disponibles

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action F2

Proposer aux écoles et aux communes des animations pour sensibiliser les enfants

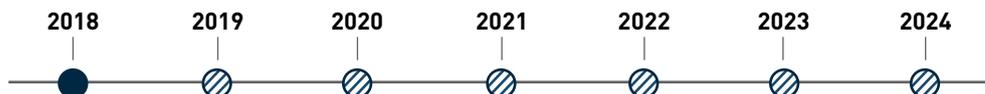


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

Depuis 2016, Toulouse Métropole propose aux écoles et aux communes des animations pour sensibiliser les enfants aux différentes thématiques de la réduction des déchets : pourquoi et comment réduire ses déchets, les enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le cycle de la matière organique, la fabrication d'objets à partir d'objets jetés.

Les écoles peuvent solliciter jusqu'à 4 interventions, dont 2 maximum pour la même classe. Ces interventions doivent s'inscrire dans un projet de classe ou d'école.

6 animations sont proposées :

- pourquoi faut-il réduire sa production de déchets : enjeux de la production de déchets au niveau mondial et local et son évolution, consommation des ressources naturelles, éco-citoyenneté, gestion des déchets, etc.,
- comment réduire ses déchets : changement des modes de consommation, gestes alternatifs, intérêts économiques, environnementaux, sociaux de certains gestes de réduction des déchets, etc.,
- le gaspillage alimentaire : définition, enjeux, DLC/DLUO, actions de lutte contre le gaspillage alimentaire au quotidien notamment au niveau individuel, etc.,
- la décomposition de la matière organique : cycle de la matière organique, intérêt du retour au sol, les décomposeurs, notions sur le compostage, etc.,
- des ateliers créatifs à partir d'objets destinés à être jetés.

Ces animations sont destinées aux cycles 2 et 3 et au périscolaire.



OBJECTIFS

Objectif qualitatif

- Sensibiliser les enfants et leurs encadrants à la réduction des déchets

Objectif quantitatif

- 1 500 enfants sensibilisés/an



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre d'enfants sensibilisés en cumulé								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Objectifs	-	2 700	3 200	5 700	7 200	8 700	10 200	11 700
Résultats	1 200	-	-	-	-	-	-	-

Nombre d'interventions réalisées annuellement								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	68	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action F3

Accompagner la mise en place d'une opération défi « Familles Zéro déchet »

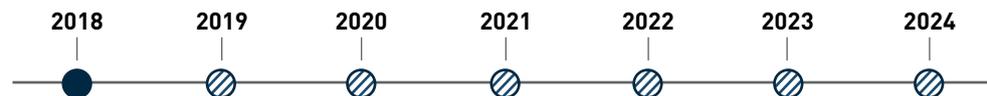


PORTEUR

Habitante de Colomiers et l'association « Zero waste »



CALENDRIER



DESRIPTIF

Suite à un appel à projets lancé par la commune de Colomiers sur le « bien vivre ensemble », le projet de défi « Familles zéro déchet » porté par une columérine a été retenu.

Toulouse Métropole a été sollicitée pour participer à cette opération en animant des ateliers sur la thématique de la réduction des déchets et sur le compostage, en organisant la visite du centre de tri de Toulouse et en tant que ressource sur la gestion et la réduction des déchets.

Le défi « zéro déchet » consiste à réunir des familles volontaires autour de l'objectif de réduire leur production de déchets sur une période définie. Différents ateliers sont organisés pour faire découvrir des pratiques alternatives et répondre aux interrogations des familles.



OBJECTIF

Objectif qualitatif

- Sensibiliser les participants à la réduction des déchets



INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de familles participantes								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Réduction moyenne de la production de déchets à la fin du défi								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action F4

Former des acteurs du territoire aux enjeux de la réduction des déchets

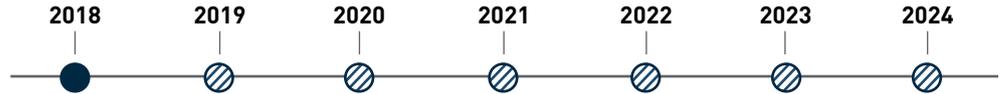


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

Pour que les messages de réduction des déchets soient diffusés le plus largement possible auprès de la population, il est important que Toulouse Métropole ait des relais et les forme aux différentes thématiques de la réduction des déchets.

Ce travail a été engagé dans le précédent plan d'actions avec des acteurs du territoire spécifiques : les référents compostage, les responsables de la restauration scolaire, les animateurs scolaires...

Les thématiques traitées jusqu'à présent sont :

- la pratique du compostage
- le gaspillage alimentaire

La volonté est de poursuivre ces formations, au moins sur les thématiques déjà abordées car les besoins sont toujours présents. En fonction des besoins qui seront remontés, de nouvelles thématiques pourront être développées.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- donner une culture commune sur la réduction des déchets
- développer les relais sur le terrain

Objectif quantitatif

- Nombre de personnes formées



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Nombre de personnes formées								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats								

- Réalisée
- ◉ Planifiée

Action F5

Participer aux événements « grand public » organisés sur le territoire

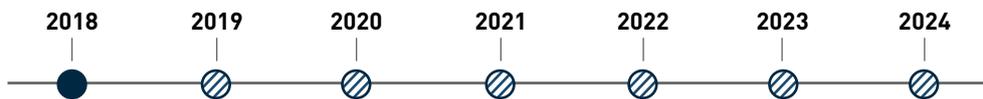


PORTEUR



CALENDRIER

Toulouse Métropole



DESSCRIPTIF

Depuis 2012, Toulouse Métropole participe à de nombreuses manifestations sur son territoire (Portes ouvertes des serres municipales, Festival des aires solidaires, Journées de l'environnement, Rio Loco, etc.). Pour sensibiliser la population à la réduction des déchets, Toulouse Métropole dispose de différents outils.

- 1) 4 modules de jeu destinés à un public adulte :
 - « **Ça déborde : nos poubelles sont trop pleines** » : il reprend la composition de la poubelle type d'un habitant de Toulouse Métropole. À chaque catégorie de déchets, des solutions sont proposées. Le joueur doit trier les plaquettes en deux tas: les gestes qu'il fait déjà et/ou ceux qu'il est prêt à faire, les gestes qu'il ne fait pas et/ou n'est pas prêt à faire. Il peut ensuite comparer « sa » poubelle à celle d'un habitant.
 - « **La face cachée des déchets** » : le joueur doit retrouver le poids « écologique » de 4 objets du quotidien.
 - « **Consommer mieux et acheter malin** » : à travers 16 situations du quotidien, le joueur peut mesurer l'impact de ses choix en matière d'environnement, d'économie et de solidarité. Ce module a été décliné avec des questions pour les enfants de 10 à 16 ans.
 - « **Stop au gaspillage alimentaire** » : le joueur doit ranger correctement un frigo, en respectant les différentes zones de froid, définir pour combien de personnes correspondent des doses de pâtes, riz lentilles, ..., et reconstituer une recette à partir des restes présents dans le frigo.
 - 2) Une exposition de 8 panneaux reprenant les différentes actions du programme,
 - 3) Un guide de la prévention sous forme de fiches,
 - 4) Un verre doseur pour les pâtes, céréales et légumineuses,
 - 5) Un composteur pédagogique,
 - 6) Une mallette ludo-pédagogique sur les légumes (Trop moche mais Trop bon)
- Dans le cadre de son nouveau plan d'actions, Toulouse Métropole poursuit la réalisation de ces interventions.



OBJECTIF

Objectif qualitatif

- Sensibiliser la population à la réduction des déchets.



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Personnes sensibilisées lors des événements								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	26 000	-	-	-	-	-	-	-

Nombre de manifestations sur lesquelles Toulouse Métropole a été présent								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	18	-	-	-	-	-	-	-

- Réalisée
- ◐ Planifiée

Action F6

Sensibiliser les habitants aux déchets dangereux

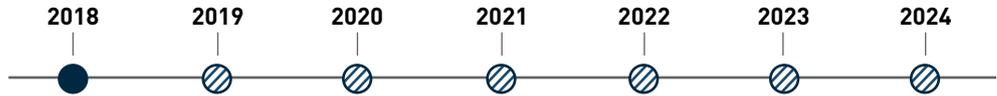


PORTEUR

Toulouse Métropole



CALENDRIER



DESRIPTIF

La réduction des déchets couvre aussi bien l'aspect quantitatif que l'aspect qualitatif (réduction de la nocivité des déchets). Les produits dangereux se retrouvent partout de la cave au grenier (piles, solvants, peintures, phytosanitaires...). Ils représentent un risque pour la santé et l'environnement. Toulouse Métropole participe à la diffusion des alternatives et astuces dans ces actions de communication (page dédiée sur son site Internet, exposition, sensibilisation au jardinage écologique...). La diffusion devra être renforcée dans les futures actions de sensibilisation.



OBJECTIFS

Objectifs qualitatifs

- Réduire la nocivité des déchets collectés
- Proposer des alternatives aux produits dangereux aux habitants

Objectif quantitatif

- Réduire la quantité de déchets collectés



INDICATEURS
ET PARAMÈTRES DE
SUIVI DE L'ACTION

Quantité de déchets dangereux spécifiques collectés en déchèteries								
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats	-	-	-	-	-	-	-	-

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, starting below the first dotted line and extending to the bottom of the page.

A yellow dotted line graphic that starts as a horizontal line, then turns 90 degrees down to form a vertical line, and then turns 90 degrees left to form a horizontal line.

Toulouse Métropole

6, rue René-Leduc

31505 Toulouse cedex 5

www.toulouse-metropole.fr

**toulouse
métropole**

en grand !